



Etat des lieux sans remise des clés

Par JViall

Bonjour,

Ma fille, étudiante, louait un appartement, mais l'agence en charge du bien était une catastrophe et nous avons décidé de la déménager.

Le préavis a été déposé pour le 6 avril 2024 et l'agence en a accusé réception.

Un état des lieux de sortie a été réalisé le 12 avril en présence de ma fille, mais :

L'homme en charge de l'état des lieux n'a rien fait signer à ma fille,

Il ne lui a remis aucune copie de l'état des lieux (ni papier, ni dématérialisée)

Lorsqu'elle a voulu lui remettre les clés, il les a refusé car il "ne travaille pas pour l'agence" (probablement un sous-traitant).

Nous avons attendu des instructions de la part de l'agence, mais, un mois plus tard, nous n'avons aucune nouvelle ni concernant la remise des clés, ni concernant le paiement de la caution.

J'allais leur envoyer les clés par courrier recommandé avec AR, mais l'incompétence (et la malhonnêteté) patentée de cette agence me fait hésiter.

Quel serait le meilleur moyen pour sortir de cette situation?

Merci d'avance pour votre aide.